1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

TP - Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Eléments de compétences acquis

1. Réaliser en sécurité des livraisons régulières ou à la demande avec un véhicule utilitaire léger

- Veiller au maintien du bon fonctionnement du véhicule de livraison et à son état général.
- Identifier l'envoi ou les envois et adapter l'organisation de la course et de la tournée en fonction des impératifs.
- Manutentionner la marchandise, charger, décharger le véhicule.
- Conduire et manœuvrer en sécurité et de façon écologique et économique un véhicule utilitaire léger.
- Prendre en compte les spécificités de la course ou de la tournée dans un contexte urbain.
- Assurer la livraison, le dépôt ou l'enlèvement de marchandises dans un contexte commercial.
- Identifier, contrôler et renseigner les supports numériques ou les documents relatifs à l'exercice de l'emploi de conducteur livreur.
- Prévenir les risques liés à l'activité professionnelle et appliquer les procédures en cas de situation difficile, incident ou accident.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

- la livraison de petits envois, organisée dans le cadre de tournées préétablies ou non ; ce type de service est proposé majoritairement par des entreprises de transport pour compte d'autrui
- la course ponctuelle dans le cadre de laquelle le conducteur gère un envoi unique sur toutes distances avec des délais impératifs d'acheminement

Type d'emploi accessible :

- conducteur livreur exerçant son métier dans une entreprise de transport public de marchandises agissant pour compte d'autrui
- conducteur livreur exerçant son métier dans une entreprise industrielle ou commerciale d'un autre secteur professionnel livrant ses marchandises par ses propres moyens, ou dans une société de service à la personne

Code(s) ROME :

N4104 - Courses et livraisons express
N4105 - Conduite et livraison par tournées sur courte distance

Références juridiques des réglementations d'activité :

-

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :
Mise en situation professionnelle : 02 h 45 min

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n°2241/2004/CE.

© Union européenne, 2002-2020 | https://europa.eu/europass/en

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

La mise en situation professionnelle comporte trois parties :

Partie 1 : Préparation d'une opération de transport

Durée : 1 h 10 min

Le candidat tire au sort :

- un numéro correspondant à une tournée dans un secteur géographique déterminé, avec une liste de clients fictifs ;
- un numéro correspondant à un client réel, à proximité du centre organisateur.

En présence d'un surveillant, le candidat organise la tournée dans le secteur géographique déterminé. Il organise l'itinéraire pour la livraison du client réel à l'aide de plans et de cartes des environs du centre organisateur. A l'aide d'un lecteur optique, il saisit les envois de la tournée. Il édite un bordereau de livraison, rédige un document de transport et prépare la marchandise en vue du chargement.

Partie 2 : Chargement du véhicule et livraison

Durée : 1 h 10 min En présence du jury, le candidat prend en charge le véhicule. Il effectue les contrôles de sécurité et vérifie les documents.

Il positionne le véhicule à proximité du quai ou de la plateforme de tri ou de manutention.

Il charge la marchandise, la répartit et l'arrime.

Par téléphone, il informe le client de l'horaire prévisionnel de livraison. À l'aide d'un système de navigation, de cartes ou de plans, il se rend chez le client en conduisant le véhicule dans le respect des règles de sécurité et du code de la route.

Pendant le trajet, à la demande du jury, le candidat effectue un rangement en bataille ou un créneau sur un emplacement matérialisé d'un parking. Il se présente au client, livre la marchandise, fait émarger les documents ou supports numériques, rentre au dépôt et décharge le véhicule.

En fin de prestation, il remise le véhicule et restitue les documents au jury.

Partie 3 : Renseigner ou analyser un constat européen d' accident ou rédiger un compte rendu d'accident

Durée : 0 h 25 min

Le candidat tire au sort un numéro correspondant à un scénario d'accident.

En présence d'un surveillant, selon le scénario, il renseigne un constat européen d'accident ou il analyse et complète un constat européen d'accident prérempli ou il rédige un compte rendu d' accident.

Entretien technique : 00 h 30 min

L'entretien technique a lieu après le questionnaire et la mise en situation.

Le jury interroge le candidat sur ses choix concernant l' organisation de la tournée, les réponses au questionnaire, ainsi que sur la compétence : « Prendre en compte les spécificités de la course ou de la tournée dans un contexte urbain ».

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

La session d'examen commence obligatoirement avec le questionnaire professionnel.

Ce questionnaire à choix multiples comporte 20 questions concernant :

- l'environnement social et économique du transport routier en véhicule utilitaire léger ;
- la réglementation du transport léger de marchandises ;
- la réglementation et la circulation en milieu urbain ;
- la gestion de situations difficiles ;
- les perturbateurs de conduite et l'hygiène de vie. Un surveillant est présent.

Entretien final : 00 h 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury conduit l'entretien sur l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice de l'activité. Il interroge le candidat sur la mise en œuvre des compétences transversales.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 05 min

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :
Le titre professionnel de conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger, composé d'une seule unité constitutive, ne permet pas la délivrance d'une certification partielle. En effet, il n'y a pas de structuration en bloc de compétences à ce jour au regard des textes en vigueur.

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 3
Niveau du Cadre europeéen des certifications (CEC) : Niveau 3

Autorité responsable de l'habilitation

France compétences
6 rue du Général Audran 92400 Courbevoie

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -
Durée de l'enregistrement : -
Date d'échéance de l'enregistrement : 16/03/2025

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation continue	Oui
Par expérience	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Par candidature individuelle	Non
En contrat d'apprentissage	Oui
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Non

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

-

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

https://www.francecompetences.fr

National Europass Center

https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass